

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 09/04/2024



ID : 001-200070118-20240326-DEL_24_03_26_21-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 25

Représentés : 5

Absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Thierry MICHAL (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Christelle PAGET, M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme FAUVETTE), Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRE), M. Dominique VIOT,

Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

N°2024/03/26/21 - BUDGET « ACTIVAL TRANCHE 2007 » 2024 - REPORT DES RESULTATS 2023

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,
Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement cumulé de 344 373.55 euros,
Constatant que le compte administratif présente un déficit d'investissement cumulé de 40 233.49 euros,
Considérant l'absence de restes à réaliser,
Constata un besoin de financement de 40 233.49 euros,
Considérant que ce budget est géré en comptabilité de stock et qu'aucune affectation au compte 1068 n'est à prévoir,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **CONSTATE** les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ - 40 233.49 euros

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + 344 373.55 euros

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 26 mars 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX